



Notre-Dame de Paris

Chef-d'œuvre de l'art médiéval, émergence historique du paysage parisien, maison commune d'une histoire collective, Notre-Dame de Paris révéla au XIX^e siècle que les monuments du passé sont à la fois miroirs et mémoires d'une société. Sa grande restauration par Lassus et Viollet-le-Duc a d'abord été le sauvetage d'un édifice en péril, avant de devenir le manifeste d'un art gothique retrouvé grâce à la remise à l'honneur, au chantier, des savoir-faire traditionnels.

L'incendie du 15 avril 2019 actualise brutalement la portée du message de Notre-Dame, sa valeur et sa fragilité.

La cathédrale et ses collections ont été sauvées grâce à l'engagement des sapeurs-pompiers de Paris et de nombreux acteurs de la cathédrale et des services des Monuments historiques. Après la lutte contre l'incendie, la sauvegarde se poursuit avec l'implication admirable des entreprises spécialisées présentes sur le site. L'édifice est aujourd'hui sous contrôle, mais la réponse de la structure médiévale à ce traumatisme grave s'échelonne dans le temps. C'est pourquoi l'ouvrage fait l'objet d'une surveillance ciblée tandis que sa protection se poursuit. Un diagnostic approfondi des conséquences de l'incendie est engagé sous la direction de Philippe Villeneuve, architecte en chef en charge de la cathédrale, entouré de plusieurs confrères et d'une équipe structurée à la hauteur des enjeux.

Face à un chef d'œuvre médiéval où, malgré la perte, l'apport exemplaire du XIX^e siècle subsiste avec force, la restauration appelle une démarche d'humilité devant l'édifice, une méthodologie qui fonde l'action des architectes restaurateurs. Elle s'appuie sur une somme de connaissances sans précédent sur l'état du monument avant l'incendie, et sur l'apport des techniques les plus poussées. Elle s'adosse aux contributions matérielles et intellectuelles de niveau international qui se proposent. Elle nourrit le débat nécessaire à la réflexion sur l'avenir du monument.

Sensibles aux messages de soutien qui leurs sont parvenus de toutes parts, les architectes en chef des Monuments historiques savent la responsabilité qui leur est confiée, et y engagent toute leur conscience professionnelle.

Les architectes en chef des Monuments historiques
Le 29 avril 2019